

Le Conseil de sécurité proroge le mandat du BNUB jusqu'à la fin de l'année

UN News Centre, 13 février 2014
Le Conseil de sécurité a prorogé jeudi le mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) jusqu'au 31 décembre 2014, en lui demandant de continuer de soutenir le gouvernement burundais et de préparer le transfert des responsabilités à l'équipe de pays des Nations Unies d'ici la fin de l'année. Le Conseil a engagé le BNUB, le gouvernement burundais, la Commission de consolidation de la paix et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, dans l'optique de la transformation du Bureau, à charger un groupe d'organiser l'aide fournie par la communauté internationale au Burundi, en particulier le transfert des fonctions actuelles du Bureau qui pourront être nécessaires à l'issue de son retrait.

Dans sa résolution, le Conseil prie le Secrétaire général de créer une mission chargée de suivre le déroulement du scrutin électoral de 2015 au Burundi, comme le demande le gouvernement burundais. En propos de ces élections, il encourage le gouvernement burundais à garantir la pleine et effective participation des femmes à tous les stades du scrutin. Le Conseil formule plusieurs recommandations au gouvernement burundais, dont la poursuite des efforts pour consolider la paix, renforcer la gouvernance démocratique, lutter contre la corruption, réformer le secteur de la sécurité, protéger les civils, et promouvoir la protection des droits de l'homme. Il invite notamment les autorités burundaises à prendre des mesures pour combattre l'impunité et à concourir à la conduite d'enquêtes approfondies, crédibles, impartiales et transparentes. Il lui demande aussi d'œuvrer avec les partenaires internationaux et le BNUB à mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle, notamment d'une commission vérité et conciliation crédible et consensuelle.